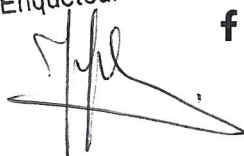


AGENDA VOTRE MAIRIE CADRE DE VIE CULTURE ÉDUCATION SPORT SANTÉ (SÉCURITÉ

BIOT À LIRE | CONTACT

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur



Homepage » À la une » Enquête publique de révision du PPRI du 22 octobre au 23 novembre

À la une

Enquête publique de révision du PPRI du 22 octobre au 23 novembre



Initialement prévue au premier semestre 2020, l'enquête publique de révision du Plan de Prévention du Risque Inondation aura lieu du 22 octobre au 23 novembre.

Comment y participer ?

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les locaux des services techniques de la Commune.

Madame Jocelyne GOSSELIN, nommée commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nice, y recevra également le public aux jours et heures suivants :

- le 22 octobre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- le 28 octobre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- le 13 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- le 23 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;

NEWSLETTER

Inscrivez-vous à la lettre d'information et recevez les dernières actualités de la mairie de Biot !

Votre adresse e-m:

S'INSCRIRE

À NOTER

MER

Gilbert & George.
Images d'utopies.

AGENDA VOTRE MAIRIE CADRE DE VIE CULTURE ÉDUCATION SPORT SANTÉ 

SÉCURITÉ

le lien suivant : <https://registredemat.fr/ppri-biot>

Les observations et remarques pourront aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Madame le commissaire enquêteur de l'enquête publique

relative au projet de révision du PPRI de la commune de Biot.

Services techniques de la Mairie – 700 avenue du Jeu de la Beaume – 06410 BIOT

Ou par e-mail à l'adresse suivante : ppri-biot@registredemat.fr

A l'issue de cette enquête et du rapport de Madame la Commissaire enquêteur, le projet de révision du PPRI, éventuellement modifié pour tenir compte des observations formulées lors de l'enquête publique, sera approuvé par arrêté préfectoral et annexé au Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Biot.

MER 30 Exposition Méditerranée, Terre Fragile au Musée de Biot

18 juillet - 1 novembre

MER 30 Exposition Biot is Glass

15 septembre : 8 h 00 min - 31 octobre : 17 h 00 min

MER 30 Don du sang

30 septembre : 14 h 00 min - 19 h 00 min



EN CE MOMENT



Vigilance Sécheresse



ANNULE : Inscription au marché du dimanche 5 avril ouverte



Coronavirus : la ville vous informe

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur



AGENDA VOTRE MAIRIE CADRE DE VIE CULTURE ÉDUCATION SPORT SANTÉ 

SÉCURITÉ

**sportive à
Biot**

**des
réseaux
électriques
sera
réalisé par
hélicoptères
entre le 31
août et le
28
septembre**

**piétonne
du village**



BIOT PRATIQUE

Vous êtes...

Site officiel de la Ville de Biot

FACEBOOK

Unable to display Facebook posts.
Show error

CONTACT

Mairie principale

8, 10 route de Valbonne - 06410 Biot

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 04 92 91 55 80

Mairie annexe

Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption - 04 92 90 49 10

Nous écrire

Ville de Biot - CS 90339 - 06906 Sophia Antipolis Cedex

Jocelyne GOSSELIN

Commissaire Enquêteur

[AGENDA](#) [VOTRE MAIRIE](#) [CADRE DE VIE](#) [CULTURE](#) [ÉDUCATION](#) [SPORT](#) [SANTÉ](#)  [SÉCURITÉ](#)



Les services de l'État dans les Alpes-Maritimes

Biot

PPR inondations

PPR inondations

Mise à jour le 24/09/2020

Révision du plan de prévention des risques d'inondation de Biot

La commune de Biot est couverte par le plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) de Biot approuvé le 29 décembre 1998.

Une révision rendue nécessaire par les inondations d'octobre 2015

Le 3 octobre 2015, la crue de référence, qui a servi à élaborer le PPRi actuellement en vigueur, a été manifestement dépassée sur plusieurs cours d'eau des Alpes-Maritimes, dont ceux situés dans le périmètre du PPRi de Biot.

Cet événement impose la révision du PPRi afin d'intégrer cette nouvelle connaissance du risque.

L'arrêté de prescription du PPRi fixe les modalités de concertation avec la population

La procédure de révision du PPRi a été officiellement lancée le 5 décembre 2017 par arrêté préfectoral de prescription de la révision du PPRi (prorogé le 23 septembre 2020).

Arrêté de prescription et décision de l'autorité environnementale :

> **Prescription et EE PPRi de Biot - format : PDF**   - 0,65 Mb

Arrêté portant prorogation :

> **2020.09.23 - AP prorogation Ppri - format : PDF**   - 0,74 Mb

Avancement de la procédure

Enquête publique

L'**enquête publique** relative au projet de révision du PPRi de Biot se déroulera **du 22 octobre au 23 novembre 2020** inclus aux Services techniques de la mairie - 700, avenue du jeu de la Beaume - à Biot.

Un registre dématérialisé est également mis à votre disposition. Cette possibilité prend tout son intérêt dans le contexte sanitaire actuel.

Retrouvez toutes les informations dans l'onglet sur les enquêtes publiques (<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>).

Consultation officielle des personnes publiques associées (PPA) et projet de PPRi



Dans le cadre de la consultation officielle des personnes publiques associées (PPA), le dossier d'enquête publique concernant ce projet de PPR a été porté à leur connaissance le 20 novembre 2019. Ce dossier mis à la consultation des PPA vaut donc Porter À Connaissance (PAC).

Désormais, il convient de s'y référer pour la délivrance des autorisations d'urbanisme. Les projets de zonage réglementaire et de règlement notifiés permettent donc de délivrer sous conditions, voire de refuser, les autorisations d'urbanisme, en usant de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, afin de satisfaire l'obligation de garantir la sécurité publique (application de la règle la plus contraignante entre le PPRi en vigueur et le projet de révision).

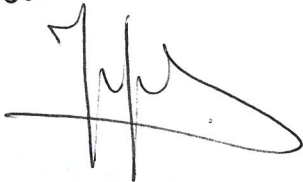
> **2019.11.20_Courrier Mairie_PAC PPRi de Biot - format : PDF**   - 0,13 Mb

> **Pages de garde - format : PDF**   - 1,36 Mb

> **Rapport de Présentation - format : PDF**   - 13,85 Mb

> **Règlement - format : PDF**   - 10,40 Mb

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur



> **Carte de Zonage Réglementaire_Plan A_Plan Général - format : PDF**   - 10,82 Mb

> **Carte de Zonage Réglementaire_Plan B_Plain de la Brague - format : PDF**   - 15,64 Mb

> **Carte des Phénomènes Naturels_Brague et Affluents - format : PDF**   - 5,91 Mb

> **Carte des Aléas_Plan A_Plan Général - format : PDF**   - 27,56 Mb

> **Carte des Aléas_Plan B_Plain de la Brague - format : PDF**   - 4,12 Mb

> **Carte des Enjeux - format : PDF**   - 26,25 Mb

Réunions publiques

Une réunion publique de présentation des premières cartes d'aléa a eu lieu le 29 janvier 2018 à 18h30 à la salle Paul Gilardi à Biot.

Document présenté lors de la réunion :

> **2018.01.29 Présentation réunion publique PPRi Biot - format : PDF**   - 21,75 Mb

Une réunion publique de présentation du projet de révision du PPRi de Biot a eu lieu le 6 mars 2019 à 18h30 à la salle Paul Gilardi à Biot.

Document présenté lors de la réunion :

> **2019.03.06 Présentation réunion publique PPRi Biot - format : PDF**   - 17,18 Mb

Ce projet était soumis à la concertation jusqu'au 5 mai 2019 inclus. La phase de concertation est terminée. L'ensemble des courriers et courriels reçus lors de la phase de concertation et les observations inscrites dans le registre de concertation font l'objet d'une réponse dans le bilan de la concertation annexé au dossier d'enquête publique.

Documents techniques disponibles

- Étude du fonctionnement du bassin versant :

> **Chap1- Analyse fct des BV - format : PDF**   - 14,21 Mb

> **Annexe1.1_Visite_terrain - format : PDF**   - 18,52 Mb

> **Annexe1.2_Visite_terrain - format : PDF**   - 16,69 Mb

> **Annexe2_Carto Phénomènes naturels - BRAGUE - format : PDF**   - 18,48 Mb

- Étude sur l'hydrologie :

> **Chap2 - Hydrologie - format : PDF**   - 8,96 Mb

- Rapport de modélisation hydraulique :

> **Chap3- Modelisation - format : PDF**   - 28,72 Mb

> **Chap 3 ANNEXE 1 - format : PDF**   - 20,74 Mb

> **Chap 3 ANNEXE 2 - format : PDF**   - 0,90 Mb

> **Chap 3 ANNEXE 3 Brague - format : PDF**   - 6,48 Mb

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur

